

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-440

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro: 2023-440

Objet: Règlement modifiant le Règlement d'emprunt numéro 2015-266 afin de modifier

les bassins de taxation

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 18 décembre 2023.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 21 décembre 2023.

Joanie Ouellet

Directrice des affaires juridiques et contractuelles et greffière adjointe

~~

3, rue des Copains Sainte-Martine (Québec) JOS 1V0 **Tél.**: 450 427-3050 **– Téléc.**: 450 427-7331

info@sainte-martine.ca www.sainte-martine.ca